

LE PARAGRAPHE 24(2) DE LA CHARTE – L'EXCLUSION D'ÉLÉMENTS DE PREUVE

Objectifs d'apprentissage

- Développer les connaissances des élèves sur le par. 24(2) de la *Charte*, y compris le critère juridique que les tribunaux utilisent pour déterminer si les éléments de preuve qui ont été obtenus en violant les droits garantis par la *Charte* devraient être écartés.
- Développer les aptitudes des élèves en matière de raisonnement juridique en leur faisant appliquer les concepts et les critères juridiques à des études de cas.

Matériel

- Copies de l'étude de cas *R c A.M.* (une copie par élève).
- Copies du document de l'élève intitulé *L'exclusion d'éléments de preuve* (une copie par élève).
- Copies du document de l'élève intitulé *Comment appliquer le critère énoncé dans l'arrêt Grant* (une copie par élève).
- Copies de la ressource *En résumé : L'article 8 de la Charte – Le droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives*.

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

1. Activez les connaissances des élèves sur le sujet en leur demandant de lire l'étude de cas *R c A.M.* Une fois que les élèves ont lu les faits de l'affaire, demandez-leur s'ils croient que l'on aurait dû écartier les éléments de preuve et pourquoi, et sur quels facteurs ils se fondent pour justifier leur réponse.
2. Demandez aux élèves d'examiner le document *L'exclusion d'éléments de preuve* et débattre des questions de discussion. Après chaque section, clarifiez tout point d'interrogation et vérifiez la

compréhension. Rappelez aux élèves que les tribunaux doivent déterminer s'il faut écartier les éléments de preuve obtenus par suite d'une violation de la *Charte* et que ce processus d'évaluation est souvent difficile. Dans le cadre de ce processus, les tribunaux doivent évaluer quelles seront les répercussions de cette décision sur la confiance de la société dans le système judiciaire.

3. Distribuez aux élèves les deux premières pages du document *Comment appliquer le critère énoncé dans l'arrêt Grant* (c.-à-d. les faits et le diagramme sur l'application du critère de Grant). Demandez aux élèves de lire les faits de *R c Harrison* et utilisez le tableau pour appliquer le critère de Grant à l'étude de cas. Demandez aux élèves quelle serait leur décision pour chaque étape du critère.
4. Distribuez aux élèves le reste du document *Comment appliquer le critère énoncé dans l'arrêt Grant* (c.-à-d. la décision et les questions de discussions). Demandez aux élèves de lire le jugement rendu par la Cour suprême du Canada (CSC) et comparez leurs décisions au jugement réellement rendu par la Cour.
5. Demandez aux élèves de débattre d'une ou de plusieurs des questions de discussion, ou de fournir des réponses écrites à une ou plusieurs questions. Procédez à une mise en commun en groupe-classe. En particulier, discutez des différences dans les jugements rendus dans *R c Grant* et *R c Harrison*.

Prolongement

Demandez aux élèves d'effectuer les activités de la ressource du ROEJ intitulée *En résumé : L'article 8 de la Charte – Le droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives*.